

PAYS D'APT LUBERON

> Janvier 2021 < # 17

# Trait d'union



Le magazine de votre interco!



© OTI-Cindy Teissier

**p.4** L'actu en bref...

Développement économique > L'interco soutient le commerce de proximité | Petite enfance > Voyage livresque et créatif | Conservatoire de musique & Culture > Le succès de l'Orchestre à l'école | Développement durable > PCAET, Charte « Sud zéro déchet plastique » | Aménagement du territoire > Programme Local de l'Habitat | Eau / Assainissement, Réservoir Saint-Laurent à Viens | Tourisme > L'OTI, une plateforme de relais

**p.18** Gouvernance

**p.20** Les échos de nos communes

**p.22** Concours photos

> **Siège de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon**

81 avenue Frédéric Mistral - 84400 Apt  
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30  
04 90 04 49 70  
contact@paysapt-luberon.fr  
www.paysapt-luberon.fr  
f paysaptluberon

> **Petite enfance**

**Guichet Unique / Pré - Inscription crèche**  
04 86 69 26 08 / guichet.unique@paysapt-luberon.fr  
**Relais Assistantes Maternelles / RAM**  
04 90 05 77 75 / 06 32 64 15 54  
ram@paysapt-luberon.fr  
**Lieu d'Accueil Enfants - Parents / LAEP**  
04 90 05 57 87 / 06 70 46 32 79  
laep@paysapt-luberon.fr

> **Conservatoire de musique & Culture**

38 avenue Philippe de Girard - 84400 Apt  
04 90 75 36 01 / conservatoire@paysapt-luberon.fr  
www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr

> **Office de Tourisme Intercommunal Pays d'Apt Luberon**

788 avenue Victor Hugo - 84400 Apt  
04 90 74 03 18 / oti@paysapt-luberon.fr  
www.luberon-apt.fr  
**TAXE DE SÉJOUR**  
04 90 72 71 31 / taxedesejour@paysapt-luberon.fr

> **Aménagement et développement économique du territoire**

04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr

> **Plan Climat Air Énergie Territorial**

04 90 04 49 70 / plan.climat@paysapt-luberon.fr

> **Cap Luberon**

Pôle intercommunal de services aux entreprises  
07 85 06 97 66 / 04 90 04 49 70  
capluberon@paysapt-luberon.fr  
www.cap-luberon.fr



> **EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Accueil Siège CCPAL**  
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h  
Vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30  
04 90 74 65 71  
servicedeseaux@paysapt-luberon.fr

**Astreinte / Eau**

CCPAL 06 76 98 75 77  
Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste, Gignac, Lagarde-d'Apt, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Sivergues, Viens  
SUEZ 09 77 40 11 36

Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars

**Astreinte / Assainissement collectif**

CCPAL 06 76 98 75 77  
service.assainissement@paysapt-luberon.fr

Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste, Joucas, Gargas, Gignac, Goult, Lagarde-d'Apt, Lioux, Murs, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars.

SOGEDO 04 74 59 69 04

Lacoste

SUEZ 09 77 40 11 36

Bonnieux, Ménerbes, Roussillon

> **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SPANC**

**Accueil Siège CCPAL**  
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h  
Vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30  
04 90 74 65 71  
service.assainissement@paysapt-luberon.fr

> **DÉCHETS**

**Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**

Actualités et informations générales

04 90 04 80 21  
contact@sirtom-apt.fr  
www.sirtom-apt.fr

**Déchetteries**

dechetteries@sirtom-apt.fr  
Viens 04 90 76 52 92  
Mardi au vendredi : 8h-12h / Samedi 13h-17h  
Apt 04 90 04 03 95  
Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-17h  
Jeudi : 14h-17h  
Coustellet 04 32 52 00 98  
Lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h  
Fermé le mardi

> **RECYCLERIE APT LUBERON**

Contacts et renseignements  
06 83 49 55 90  
recyclerie.apt.luberon@gmail.com  
recyclerie-apt-luberon.blogspot.fr

**Abonnez-vous gratuitement à TRAIT D'UNION**

Recevez le Trait d'Union en version dématérialisée sur simple demande sur [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr) ou à [traitdunion@paysapt-luberon.fr](mailto:traitdunion@paysapt-luberon.fr)

Votre magazine dans votre boîte mail dès sa sortie !

- Directeur de la publication : Gilles Ripert
- Directeur(s) de la rédaction : Emmanuel Bohn - Laurence Le Roy
- Rédaction : Nathalie Ndoug
- Conception graphique : Aline Laage / Parole d'Image
- Impression : Imprimerie Nouvelle - Apt
- Tirage : 4 000 exemplaires
- Dépôt légal : janvier 2021
- ISSN : 2497-5575



**2020**, une année passée, d'une certaine manière, à l'ombre du confinement... En tout cas c'est ce que l'on pourrait croire! Car d'une manière ou d'une autre, nous avons su faire autrement pour nous réinventer. Et pourtant, les tentatives de rester paralysés ou pétrifiés par cet ennemi qui nous a saisis étaient fortes. Nous n'y avons pas cédé.

L'intercommunalité, au travers des missions qu'elle a continué de mener, est restée à vos côtés. En maintenant et préservant un lien, certes différent, plus distant et masqué, mais bien là. Nous l'avons tous vécu dans notre chair et dans notre esprit, et rien pour l'instant ne semble pouvoir nous permettre de faire comme avant, alors soit, nous ferons autrement!

Nous avons déjà bien entamé cette mise en œuvre du maintien de la proximité « autrement ». Le Lien, bus intercommunal labélisé Espace France Services, sillonne avec succès le territoire, et les retombées sont très positives! Avec plus 230 permanences depuis mai 2020, il fait désormais partie du paysage. Il est connu et attendu car l'équipe répond avec bienveillance et efficacité aux demandes des habitants.

Preuve de l'importance et de la pertinence de « rester au contact », nous sommes heureux d'intégrer à ce jour, trois nouvelles communes dans le dispositif police rurale intercommunale. Notre, ou plutôt « votre » garde-champêtre demeurant un maillon précieux dans l'exercice d'une police de proximité en milieu rural, garant même, à certaines occasions du maintien d'un lien social.

À d'autres égards, Cap Luberon, cette structure au service des entreprises et des porteurs de projets, a maintenu ses portes

ouvertes et permis à ceux qui en avaient besoin de s'y retrouver et de continuer d'avancer!

Sur une autre échelle, celle de l'intérêt collectif et du territoire, la préservation et la protection de ce dernier sont restées au cœur de nos actions et de notre attention. Après des mois de travaux dédiés à l'élaboration d'une stratégie permettant de démarrer notre transition énergétique, le plan climat du Pays d'Apt Luberon a été adopté à l'unanimité! Cette adoption est une étape décisive, elle acte un plan d'actions

qui permettra de respecter nos engagements et notre objectif de faire du territoire, un territoire à énergie positive!

C'est avec cette même volonté que l'intercommunalité s'est engagée auprès du Parc Naturel Régional du Luberon qui est en charge du déploiement du Contrat de Transition Écologique, et avec cette même ambition que nos élus, aux côtés du SIRTOM, ont voté en faveur de la signature de la Charte « Zéro déchet plastique » portée par la Région Sud et animée par l'Agence Régionale Pour l'Environnement de PACA.



*Sous un ciel étoilé, la constellation du Pays d'Apt Luberon vous souhaite une année lumineuse.*



**2021**, une année à passer

en compagnie de cet ennemi, dans un contexte sanitaire qui bouleverse et bouscule l'ordre établi et dont certains pâtissent plus que d'autres. En ce début d'année c'est à eux que nous pensons en particulier, et c'est à vous tous que je souhaite de retrouver de la sérénité, de garder du courage et de préserver ce qui vous est cher!

Gilles Ripert

p.4 L'actu en bref...

p.18 Gouvernance

p.20 Les échos de nos communes

p.22 Concours photos

## Cap Luberon, un lieu qui prend vie !

Depuis son ouverture en juin dernier, Cap Luberon a vu sa fréquentation s'accroître ! L'ensemble des bureaux privatifs est loué par des entreprises et des associations œuvrant au développement du territoire.

**Lieu pluriel**, Cap Luberon a permis l'organisation d'événements en partenariat avec Initiative Terres de Vaucluse et l'ANPEP : ateliers thématiques, formation numérique, cours de yoga, after-work... De nombreux temps forts propices au développement d'un réseau entre acteurs du territoire et partenaires locaux.

**Confinement épisode 2** Cap Luberon a accueilli gracieusement les étudiants en télé-études. L'accès aux bureaux équipés de la fibre et dotés d'équipements adéquats leur a permis de suivre les cours à distance dans des conditions optimales.

**Atelier à louer !** Un atelier de 87m<sup>2</sup> est toujours disponible. Son attribution se fait sur dépôt de dossier de candidature. Les profils et métiers artisanaux sont privilégiés !  
[www.cap-luberon.fr](http://www.cap-luberon.fr)

### Cap... sur 2021, avec vos partenaires !

Depuis janvier, des permanences sont organisées à Cap Luberon.  
Uniquement sur rendez-vous.

#### Chambre de Commerce et d'Industrie

> Tous les premiers mercredis du mois de 9h à 12h  
> [jmontoro@vaucluse.cci.fr](mailto:jmontoro@vaucluse.cci.fr)

#### Chambre de Métiers et de l'Artisanat

> Depuis le 14 janvier de 9h à 12h, et ce, tous les quinze jours  
> [economie84@cmar-paca.fr](mailto:economie84@cmar-paca.fr)



## Initiative Terres de Vaucluse La Start'up était dans le pré à Cap Luberon

« La Start'up est dans le pré » est un marathon entrepreneurial. 14 porteurs de projets ont travaillé d'arrache-pied, accompagnés de coachs et d'experts durant un mois. Véritable programme de développement économique au service de la ruralité.

Après 2 reports de l'événement, Initiative Terres de Vaucluse a rebondi sur une version rurale et digitale. L'édition s'est déroulée du 19 novembre au 17 décembre 2020. Le jury final a rassemblé 8 équipes dans les locaux du Cap Luberon. Le prix coup de cœur a été décerné à Sébastien Lauro Lillo et Christophe Sudre pour leur panier culturel, inspiré des paniers de légumes en circuit court.

➔ d'infos : [www.initiativeterresdevaucluse.fr](http://www.initiativeterresdevaucluse.fr) / [www.lastartupestdanslepre.fr/apt2020](http://www.lastartupestdanslepre.fr/apt2020)



## L'interco membre de l'agence de développement économique de la région PACA



risingSUD, a pour objectif de mettre en synergie les acteurs économiques du territoire, faire grandir ce dernier par le déploiement de projets structurants et l'attraction d'investisseurs et de talents. Pour la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon adhérer à l'agence représente un véritable temps et lieu de dialogue entre les forces vives du territoire où les besoins du périmètre intercommunal seront exprimés.

## L'interco soutient le commerce de proximité

Afin de contribuer à l'animation et au soutien des activités commerciales, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon a obtenu une subvention de 56 462 €, sur la période 2019-2021, dans le cadre du Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), financé par l'État. Le FISAC fournit des aides financières sous forme de subventions, sur sélection des dossiers de demande, à la suite d'appels à projets. Il vise à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des entreprises et commerces de proximité.

Deux périmètres ont été déterminés, à la fois sur la ville d'Apt (centre et avenue Victor Hugo) et le village de Bonnieux.



### Transition numérique de votre activité

Les acteurs du territoire se mobilisent : dispositifs gratuits et adaptés à vos besoins et votre niveau de maîtrise du numérique.

Retrouvez la lettre d'information sur ces initiatives locales, les divers dispositifs de soutien et d'accompagnement ainsi que les « bonnes pratiques » à destination des entreprises, des commerçants et des artisans du Pays Apt Luberon.

[www.paysapt-luberon.fr/economie](http://www.paysapt-luberon.fr/economie)

## Aides directes à la modernisation et à la rénovation

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre d'une opération collective de modernisation en milieu rural, imputée au FISAC, la Communauté de communes met en place des aides directes à la modernisation et à la rénovation des locaux et de l'appareil de production, pour les petites entreprises du commerce, de l'artisanat avec point de vente.

Cette aide prend la forme d'une subvention maximale accordée de 2000 €, dans la limite d'un plafond de 8000 €. Cette dernière est versée paritairement par la CCPAL et l'État.

Les investissements éligibles sont les suivants :

- Les investissements de rénovation de point de vente (devantures, enseignes commerciales, vitrines, etc.)
- Les équipements destinés à assurer la sécurité du local (caméra, rideaux métalliques, ...)
- Les investissements d'économie d'énergie (isolation, éclairage des vitrines, chauffage, ...)

### Vous souhaitez déposer un dossier de demande ?

Contactez le service développement économique du Pays d'Apt Luberon.  
04 90 04 49 70 / 04 90 75 75 02 / 07 85 46 22 07

[dev.eco@paysapt-luberon.fr](mailto:dev.eco@paysapt-luberon.fr)

Liste des activités éligibles et Règlement d'attribution des aides  
[www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr) / Rubrique Économie

## « Connecter » les commerçants et les artisans

Dans le cadre du FISAC « Connecter les commerçants et les artisans » et de son action « Développement Numérique » à destination des commerçants et des artisans », différents acteurs participent à la mise en place d'une stratégie digitale, sur le territoire de la CCPAL grâce à deux dispositifs.

### Le dispositif « Coach digital »

> Le dispositif proposé par la Région Sud permet d'établir un diagnostic numérique afin de construire une stratégie digitale au travers d'un plan d'action individuel. Grâce à l'analyse de chaque besoin, les experts pourront proposer un accompagnement numérique sur mesure (refonte du site vitrine ou marchand, ...).

### Le module formation « Transition numérique des entreprises »

> S'inscrivant dans le programme « Lieu d'innovation et de médiation numérique » lancé en juillet 2017, ce module de formation apportera un appui sur l'utilisation du e-commerce, ainsi que les outils nécessaires à la gestion dématérialisée de la clientèle : formation des réseaux sociaux, mise en place du « click and collect », inscription des commerçants sur des plateformes de vente en ligne (Marketplace) ou encore un appui à la prise de photos attractives, etc.

Ces deux actions ont pour objectifs de construire une stratégie de e-commerce sur le long terme et d'acquiescer les fondamentaux et/ou d'élargir sa connaissance des usages liés à la fabrication numérique (web-marketing, e-reputation, référencement, visibilité, sécurité, etc.).

## L'actus des zones d'activités économiques

Le Parc d'Activités Économiques de Perréal (PAE), situé dans la continuité de la zone des Bourguignons, dispose encore de foncier disponible pour les activités qu'elles soient artisanales, industrielles ou tertiaires. Équipée de tous les réseaux (Très Haut Débit), d'une gestion environnementale maîtrisant la consommation énergétique et d'aménagements privilégiant l'accessibilité multimodale et la sécurité des placements intra-zonaux, le PAE est labélisé ECO PARC Vaucluse. Au cœur de ses 10 hectares, ce pôle emblématique d'un développement économique durable continue d'accueillir de nouvelles entreprises.



### Mdx-Performance 84

Garage automobile proposant diverses prestations comme le passage au banc de puissance. Son cœur de métier est également la transition au biocarburant.

[www.mdx-performance84.fr](http://www.mdx-performance84.fr) / 04 90 78 00 40



### Société Nouvelle Provence Réseaux (SNPR)

Spécialisée dans le secteur d'activités de la construction de réseaux pour fluides, elle poursuit ses travaux.

➔ d'infos sur le foncier disponible :  
> [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr) / rubrique Economie

### ZA Pied de Rousset

Les travaux d'aménagement à la ZAE de Pied-Rousset ont démarré en Septembre 2020 pour permettre à la fois l'installation d'une station-service et d'un nouveau parking pour les acteurs économiques de la zone.



### ZA Les Triquefauts

L'entreprise Le Monde de Gaïa s'est récemment implantée au cœur de la Zone Industrielle des Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt. Cette Ferronnerie d'art et chaudronnerie travaille également l'inox et l'aluminium.

Contact / 06 08 61 66 68



### Portrait Stephen Leblond



© CPAL

Originaire des Pyrénées, Stephen Leblond travaille le couteau depuis 2005. En juillet 2020, il a installé son atelier de fabrication de couteaux à Cap Luberon. Une belle activité et un savoir-faire, qu'il nous expose avec passion.

#### Quel est votre parcours ?

Mes débuts dans l'artisanat ont commencé avec le métier du bois, grâce à une formation complète chez les compagnons qui m'a conduit jusqu'au brevet de maîtrise. J'ai ainsi travaillé dans la menuiserie pendant 5 ans. En 2005, j'ai décidé de fabriquer un banc de rémouleur à pédale afin de réaliser un tour de France "Affûtage". Dès le départ, j'ai travaillé avec deux entreprises voisines : Pallarès, pour ses couteaux en acier carbone, et les pierres naturelles de Saurat pour l'affûtage. J'ai commencé à produire mes premières lames dans un style simple et nature. J'exposais notamment beaucoup sur les festivals médiévaux. En 2010, j'ai installé mon premier atelier en Pays Cathare. J'y ai relocalisé ma production et mes espaces de ventes. Je m'intéresse depuis aux essences locales, pour réaliser les manches de mes créations. Je développe la forge, le damas, le couteau de poche régional ou personnalisé. En 2017, changement de région et direction le Luberon. Trop à l'étroit à mon domicile, je

m'installe dans l'atelier du Cap Luberon, pôle intercommunal de services aux entreprises, situé à Apt. Depuis le mois de juillet 2020, j'ai aménagé mon atelier avec un lieu d'exposition à Cap Luberon, pour accueillir et proposer des formations en coutellerie.

#### Quelle est l'activité principale de votre entreprise ?

Je crée divers modèles de couteaux de poche ou de cuisine. Je fais également de la revente me permettant d'avoir une large gamme de couteaux. Et depuis peu, je propose plusieurs modules de formations pour répondre à vos envies : fabrication de couteau de poche, cuisine, outdoor, damas de poche type piémontais, capucin ou berger Corse ou encore formation à la mode Celte (Brut de Forge) et à l'affûtage.

#### Pourquoi ici ?

J'avais mon atelier dans mon domicile, mais j'ai été très vite bloqué, car ma production était localisée en Ariège chez un ami. C'était très compliqué de trouver un petit local, à prix raisonnable pour débiter, sur le territoire. Puis, le premier confinement suite à la crise sanitaire a accéléré mon implantation avec la connaissance d'un atelier pour des besoins d'installation d'une activité artisanale, ici à Cap Luberon. »

#### Qu'est-ce qui vous rend fier ?

Aujourd'hui, je suis passionné par mon travail. Je suis fier de pouvoir vivre en faisant quelque chose qui me plaît. La fabrication de couteaux colle totalement avec mon état d'esprit. J'aime faire des choses efficaces, que les gens apprécient. Notre société a pris conscience qu'aucun progrès technique ne peut remplacer la satisfaction qu'apporte un objet fabriqué à la main dans lequel l'artisan a mis toute sa créativité, son énergie et son âme.

#### Quelles sont vos perspectives de développement, vos challenges ?

En venant m'installer ici, j'ai cherché à prendre une place que personne n'avait prise. Je n'avais pas pour objectif au départ de créer une émulation autour de ce savoir-faire. Mais finalement, c'est ce qu'on va faire. Aujourd'hui, je privilégie la production

de lame, l'acier carbone ainsi que les aciers feuilletés damas. Quant à la fabrication des manches, je prends plaisir à me balader dans les forêts du coin pour récolter des bois et des racines de Cades, Buis et autres. Ma conjointe travaille également le cuir pour fabriquer les étuis des couteaux. Nous pensons à développer une formation au cuir afin de créer une réelle dynamique, une production en « semi-vase clos ». Finalement, le seul entrant de ma production sera la matière première, comme l'acier et le cuir. Je souhaiterais également diversifier ma production de couteaux, afin d'établir un processus de production avec la sous-traitance de certains travaux. Pour ce début d'année 2021, je vais aussi m'attarder sur mon site, pour la revente de divers modèles de couteaux et développer de nouvelles formations.

#### Quelles sont vos attentes sur le territoire ?

Mon installation à Cap Luberon a été un véritable tremplin pour la suite de mes projets. L'atelier a répondu rapidement à ce besoin d'installation de mon activité de production de couteaux. À plus long terme, je recherche un chouette lieu, entre Coustellet et Apt, pour y déposer mon atelier et y construire un espace showroom avec une plus grande visibilité touristique. Je souhaite continuer à travailler localement, notamment en collaboration avec les restaurants et leurs cuisiniers. Comme je vous le disais, j'aime me promener pour récolter des bois et des racines qui seront toujours uniques. Les paysans me portent des bouts d'olivier et des chasseurs des bois de chêne. Finalement, les couteaux que je confectionne sont un peu comme une parcelle de notre territoire.



### Voyage livresque et créatif

« Les enfants accueillis au sein des Multi Accueil LE NID et LA CRYALIDE à Apt bénéficient d'un projet artistique. Le cœur de ce projet se décline autour de la libre expression de l'enfant, qu'elle soit corporelle, manuelle, picturale, vocale, expérimentale... Les professionnels créent un environnement propice à la découverte de l'enfant de son propre univers créatif, imaginaire, expressif.

L'univers du livre permet à l'enfant d'accéder à une forme artistique qui éveille ses sens. Ainsi, lorsqu'à l'automne 2019, la maison d'édition « L'Ecole des loisirs » et la librairie « L'Eau vive » d'Avignon nous ont proposé de participer au projet de concours de création artistique « Copains comme cornichons » autour des œuvres d'Alan METS, nous y avons inscrit les deux établissements.

La participation à cette action culturelle nous a permis d'accompagner les enfants dans l'univers des livres d'Alan METS associé à la création de leur propre histoire: « CoCoCorn », voyage imaginaire vers une amitié transplanétaire. À l'automne 2020, la librairie « L'Eau vive » exposait les œuvres de tous les participants et avec la participation d'Alan METS remettait à chacun un prix composé de trente livres. Les enfants continuent ainsi de prendre un grand plaisir à la lecture de ces livres... et continuent leur voyage. »

Joséphine BACKMAN Éducatrice de Jeunes Enfants.



## ZOOM SUR... Le Relais d'Assistant.e.s maternel.le.s

### Missions

**Accompagnement administratif** des familles et assistant.e.s maternel.le.s. Structure au service des parents qui cherchent ou qui emploient un.e assistant.e maternel.le (familièrement appelée « nounou » ou « nourrice »). Elle accompagne également les assistant.e.s maternel.le.s dans l'exercice de leur métier par le biais d'un étayage quotidien: soutien et écoute, départs en formation, réunions à thèmes, réflexions autour des pratiques éducatives etc.

**Animation d'ateliers d'éveil:** le RAM propose trois matinées d'éveil par semaine de 9h30 à 11h30 aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles gardent.

Service gratuit et sur inscription 06 32 64 15 54. Le programme des matinées d'éveil est consultable sur [www.paysapt-luberon.fr / rubrique « Petite Enfance »](http://www.paysapt-luberon.fr/rubrique/Petite%20enfance).



« J'ai à cœur d'être accessible et disponible, dans une écoute respectueuse et bienveillante des familles et des professionnels. La situation sanitaire actuelle fait émerger en nous le besoin de se rassembler autour de projets et de valeurs communes. Être ensemble autrement et malgré tout fédérer, communiquer, et dynamiser seront les maîtres mots de l'année 2021 au Relais Assistant.e.s Maternel.le.s. »

Marine Duchatelle, Éducatrice de Jeunes Enfants, anime et coordonne les activités du RAM.

### Lieu d'Accueil Enfants – Parents

#### Infos pratiques

La Petite Maison vous accueille de 9h30 à 11h30 :

• **Le lundi à Goult** au « Le Lièvre et la Tortue »

> Accueil limité à 5 personnes.

• **Le mercredi et le vendredi à Apt**

à la Maison de la Petite Enfance - Voie Domitienne

> Accueil limité à 10 personnes.

Accueil libre, anonyme, gratuit, dans le respect des gestes barrières. Une désinfection renforcée des locaux, du matériel et des jeux, est réalisée.

Infos & Inscription : 06 70 46 32 79



### Cie du Pestacle

Novembre 2020, les 7 crèches de la CCPAL ont accueilli la dernière création artistique de la « Cie du Pestacle ». Née d'une résidence d'artistes, accueillie dans les crèches des Pit-chouns à Caseneuve et la Boîte à Malices à Gargas, Aude et Mélissa, les autrices et interprètes du spectacle « Un Temps pour toi », se sont inspirées du temps qui passe dans le monde de la toute petite enfance pour écrire ce spectacle magique et d'une beauté irréaliste. Depuis de nombreuses années, le service Petite Enfance a inscrit la promotion de l'art et la culture comme une des valeurs éducatives prioritaires, pour offrir à tous les publics une ouverture sur le monde, la créativité et l'imaginaire. Maintenir ce lien très étroit avec le domaine de l'art et de la culture permet à chaque enfant de développer ses compétences sociales, langagières, motrices, émotionnelles et cognitives. Cette démarche reste possible grâce au tissu associatif et culturel très actif présent sur notre territoire. Il a été conçu en partenariat avec le Conservatoire de Musique et le Vélo Théâtre, soutenu par la DRAC et la CCPAL.



### Jeunesse > Lou Pasquié, changement de présidence

Lors du conseil d'administration du 11 août 2020 réuni à Roussillon, le centre social et culturel intercommunal Lou Pasquié a renouvelé ses membres dirigeants.

Lionel Tribollet, après avoir assuré pendant 4 ans la présidence de l'association n'a pas souhaité reconduire son mandat. Il a choisi de poursuivre principalement son engagement citoyen au sein de la municipalité de Roussillon mais reste néanmoins présent au conseil d'administration du centre social.

Martine Macé jusqu'alors vice-présidente embrasse désormais la fonction de présidente. Habitante de Goult, passionnée de culture et investie dans les actions de solidarité internationale, elle ne manquera pas de missions pour pleinement s'investir sur le centre social et culturel intercommunal.

Nouvelle bénévole, Carine GILLOUS, adhérente de Murs et également très investie au plan associatif, connaît bien le territoire !



### À noter aussi

la désignation de nouveaux élus représentant de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon, pour siéger au conseil d'administration de Lou Pasquié : Cédric Maros, Gérard Debroas, Laurence Le Roy, Sandrine Isson, Claire Sellier et Evelyne Blanc. C'est donc une équipe renouvelée, constituée de bénévoles et de membres de droit, qui vont piloter le nouveau projet social du centre.

Le centre social en profite pour réitérer son appel aux habitants du territoire : une association intercommunale ouverte à toutes les personnes qui, ayant le désir d'initier de nouveaux projets sur le territoire, d'animer une nouvelle activité (cuisine, cours de langue, etc.), ou simplement de s'investir auprès des enfants sur un accueil périscolaire.

Le siège est basé à Roussillon mais l'action de la structure est intercommunale : agir et s'investir au plus près de chez vous avec l'accompagnement du centre est dès lors possible ! Avis aux amateurs !

☎ d'infos :

04 90 05 71 04 / [loupasquie.vielocale@gmail.com](mailto:loupasquie.vielocale@gmail.com)

**Le succès de l'Orchestre à l'école, un projet attendu et reconduit !**

Comme chaque année depuis sa création, l'orchestre à l'école de Saint-Exupéry vient d'intégrer dix nouveaux enfants (classes de CE2) dans son effectif de musiciens. Ce moment fort de la vie de l'ensemble est souligné par la remise officielle des instruments. Cette année, ce moment symbolique s'est déroulé le vendredi 9 octobre, sous le regard bienveillant des élus du territoire ; ainsi, chaque apprenti musicien s'est vu attribuer gratuitement l'instrument de son choix, pour une période de trois ans.

L'objectif de démocratisation de la musique - par l'accès à la pratique d'orchestre - poursuivi par cette action, s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la ville et reçoit également le soutien de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, de l'État (CGET), de la Région Sud, du Fonds de dotation Mommessin Berger et du Lions Club du Pays d'Apt. En coopération avec l'équipe éducative de l'école Saint-Exupéry, ce projet est coordonné par Pierre Tran, professeur de violoncelle, et cinq autres enseignants du Conservatoire : Mireille Aymard (clarinette), Lara Dormeau (violin), Chloé Pigaglio (flûte traversière), Marc Bellion (percussions) et Laurent Fléchaire (contrebasse), Sophie Roland (enseignante) assure l'encadrement éducatif du groupe d'enfants depuis le début de l'action en 2018. En ce début d'année 2021, nous espérons que l'amélioration des conditions sanitaires nous permettra d'entendre cet ensemble en différents lieux de la ville.



**« Un temps pour toi »  
 Création musicale pour les enfants des crèches**

Dans le cadre d'une action d'éducation musicale en direction des enfants de 18 mois à 3 ans, le Conservatoire de Musique, en collaboration avec le service Petite Enfance/Jeunesse de la CCPAL, a invité au cours de l'année 2020 Aude Marchand et Mélissa Zantman (deux artistes de La Compagnie du Pestacle) pour une résidence de création ; en immersion dans les crèches du territoire, elles ont puisé la matière sonore et gestuelle de leur dernière création, **Un temps pour toi**.

Malgré le dernier confinement, ce spectacle très jeune public, conçu dans le décor d'un kiosque à musique miniature, a pu être donné au mois de novembre dernier dans chacune des sept crèches du territoire.

En 2021, cette expérience se poursuivra dans les centres sociaux et la MJC d'Apt pour se terminer le samedi 26 juin au Conservatoire de Musique, dans le cadre des « journées portes ouvertes » et des cinquante ans de cette institution.

Une action portée par le Conservatoire intercommunal de Musique et le service Petite Enfance/ Jeunesse de la Communauté de communes Pays Apt Luberon avec le soutien de la DRAC PACA et du Fonds de dotation Mommessin-Berger.



« Au son de la cloche qui tinte, le kiosque ambulant s'éclaire pour faire danser nos jours et nos nuits, car j'ai le sentiment que j'ai le temps de devenir grand... »  
 Un espace poétique où chacun des enfants a pu vivre l'expérience d'une exploration sonore du geste et de la voix, mais également suivre avec émerveillement l'aventure d'« une petite fille, (...) au fil des saisons... [tel] le petit manège de la vie... ».

**LACMA, une appli innovante pour les élèves**

Dans le cadre de ce contexte sanitaire inédit et de la fermeture de notre établissement, le Conservatoire de Musique a pris l'initiative de développer le site LACMA, avec pour objectif de maintenir le lien pédagogique et culturel entre le Conservatoire, les professeurs et leurs élèves.

Après une phase expérimentale durant la première période de confinement, ce site se présente aujourd'hui sous une forme très aboutie et novatrice qui répond également aux enjeux numériques auxquels sont désormais confrontés nos établissements. Cette application simple d'usage, accessible uniquement aux élèves du Conservatoire à partir du site internet du Conservatoire, permettra également aux parents qui le souhaitent de suivre le programme d'apprentissage musical proposé à leur enfant, et d'être ainsi davantage associés aux progrès de celui-ci.

Cette nouvelle ressource numérique riche en enseignement, en partage musical et culturel, viendra ainsi compléter de façon permanente un enseignement « en présentiel » de la musique irremplaçable.

Merci à Stéphane Laveine, référent technique du Conservatoire, à Stéphane Koedinger, Professeur référent numérique et à tous les professeurs du Conservatoire qui proposent des supports très variés, de qualité et alimentent très régulièrement ce site.



**Subventions > Associations culturelles et artistiques  
 Déposez votre dossier de demande de subvention !**

Les subventions attribuées par la CCPAL sont destinées à soutenir, favoriser et promouvoir l'initiative des associations ayant un intérêt intercommunal certain et intervenant sur l'ensemble du territoire communautaire. Les subventions, après sélection des projets en commission Enseignement artistique, éducation et action culturelle, seront attribuées aux associations et organismes du territoire de la CCPAL œuvrant dans le domaine culturel et artistique. Le dossier de demande de subvention, à remplir et à renvoyer dûment complété, est téléchargeable sur le site internet de la CCPAL : [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr) / Rubrique E-services



**Des travaux à venir**

Des travaux d'amélioration thermique du bâtiment du Conservatoire de musique seront programmés au cours de l'année 2021.

En effet, les différentes façades du bâtiment, et principalement la façade Nord, comptent un nombre important de fenêtres anciennes, 27 fenêtres de grande taille, en cadre bois à simple vitrage. Les propriétés de ces fenêtres anciennes limitent considérablement les performances énergétiques du bâtiment qui demeurent bien inférieures au coefficient fixé par la réglementation thermique en cours.

Ce bâtiment datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, seul le doublage intérieur de ces menuiseries anciennes est autorisé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces travaux d'un montant total estimé à 85 200 € seront réalisés avec le concours financier de l'État à hauteur de 80%, par le biais du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), soit 68 160 €.

Date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention : **Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 16h30.**

**Modalités de dépôt**

> Dépose contre récépissé à la communauté de communes ou adressé par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Communauté de communes Pays d'Apt Luberon 81 avenue Frédéric Mistral - 84400 APT.

> Envoi par mail à [contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr)

## Plan Climat Air Énergie Territorial Adoption à l'unanimité !

Après plus d'un an et demi d'élaboration d'une stratégie pertinente permettant la transition énergétique du territoire Pays d'Apt Luberon, le Conseil Communautaire du 14 décembre 2020 a adopté à l'unanimité son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). 2021 et les années à venir seront dédiées à la mise en œuvre des actions, grâce à ce document-cadre de la politique de transition énergétique du territoire pour la période 2020-2026.

La dynamique territoriale s'articule désormais autour de la Communauté de communes, coordonnatrice de transition énergétique pour ses 25 communes. Les objectifs fixés sont ambitieux et visent à faire du Pays d'Apt Luberon un territoire à énergie positive d'ici 2045, c'est-à-dire produire toute notre énergie grâce à des sources renouvelables (le rayonnement solaire, la production de gaz à partir de matière végétale ou encore l'utilisation de la chaleur de la Terre ou « géothermie »).

28 actions opérationnelles et 6 objectifs stratégiques composent le PCAET.

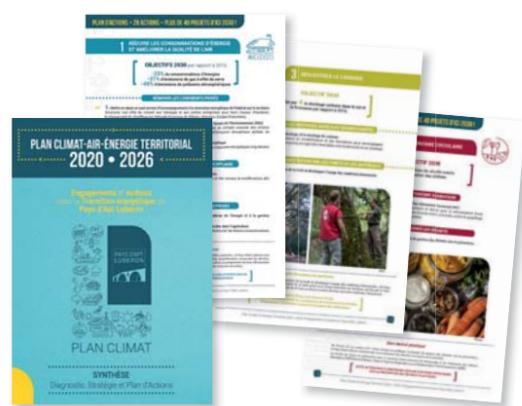
« Atténuer et s'adapter aux changements climatiques en réduisant nos consommations d'énergies, en produisant et en utilisant des énergies renouvelables ou encore en développant la séquestration du carbone dans les sols et les forêts. »

Le calendrier de mise en œuvre des actions a déjà commencé et se poursuivra jusqu'en 2023, date à laquelle le Plan Climat sera évalué puis jusqu'en 2026, date de sa révision. Nous remercions ici l'implication et l'accompagnement des nombreux acteurs, présents aux côtés de la Communauté de communes.

d'infos : [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr) / [plan.climat@paysapt-luberon.fr](mailto:plan.climat@paysapt-luberon.fr)



PLAN CLIMAT

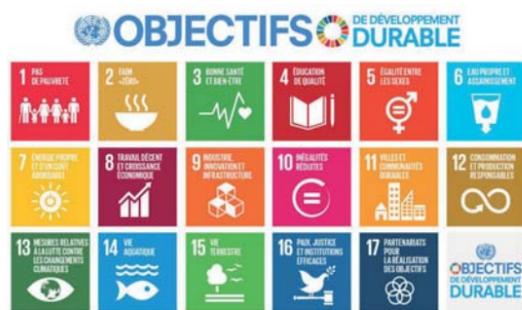


## PNRL > Lancement du Contrat de Transition Écologique

Le Parc naturel régional du Luberon a été retenu par le Ministère de la Transition écologique pour le déploiement d'un Contrat de transition écologique (CTE) à l'échelle du territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. Le lancement du dispositif a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre dernier en présence de Monsieur le préfet de Vaucluse et des acteurs du territoire. Le but est de co-construire une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Le CTE est élaboré avec le soutien des services de l'État, en concertation avec les acteurs institutionnels, économiques et associatifs du territoire. La Communauté de communes qui a soutenu la candidature du Parc en fait également partie.

Le Contrat de Transition Écologique Luberon-Lure s'articulera autour des 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés par les États membres des Nations Unies, en concertation avec les acteurs de la société civile. Ils sont rassemblés dans l'Agenda 2030. Cet agenda, adopté par l'ONU en 2015, définit les cibles à atteindre pour chaque objectif à l'horizon 2030. Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Tous les acteurs de la société sont invités à travailler ensemble afin d'atteindre ces objectifs ambitieux. La créativité, le savoir-faire, la technologie et les ressources financières de chacun seront nécessaires pour les atteindre au sein de chaque territoire.



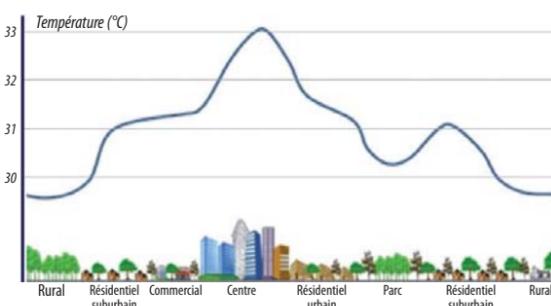
## Petit lexique du PCAET

### Îlot de chaleur et îlot de fraîcheur urbains

**L'îlot de chaleur urbain** fait référence à un phénomène d'élévation de température localisée en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines. Ces îlots thermiques sont des microclimats artificiels provoqués par les activités humaines (centrales énergétiques, échangeurs de chaleur...) et l'urbanisme (surfaces sombres et minérales qui absorbent la chaleur, comme le goudron avec un albédo faible, cf. TU#15).

**L'îlot de fraîcheur urbain** fait référence au phénomène inverse. Les parcs, jardins ou les zones urbaines moins denses permettent une atténuation de la chaleur et de son ressenti grâce à la présence de végétaux. L'une des raisons pour lesquelles les espaces végétalisés sont moins chauds que les espaces minéralisés est l'évapotranspiration des végétaux. De la même manière que le corps humain transpire pour se refroidir, les végétaux perdent de l'eau par évaporation et contribuent ainsi à diminuer la température de l'air ambiant, créant de l'humidité et un îlot de fraîcheur.

Un chêne adulte peut évapotranspirer jusqu'à 1000 litres d'eau par jour, avec un effet rafraîchissant potentiellement plus important que l'ensemble des climatiseurs de la rue où il se situerait.



L'action n°25 « Végétaliser les espaces urbanisés » vise à promouvoir l'émergence de projets de végétalisation afin de créer davantage de zones de fraîcheur, qui est un des moyens de s'adapter aux changements climatiques et en particulier aux vagues de chaleur ou canicules.

### Circuits courts & circuits de proximité

**Les circuits courts** se caractérisent par un nombre restreint d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Généralement, on qualifie de circuit court un circuit de distribution faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

**Les circuits locaux/de proximité**, eux, se caractérisent par la distance entre le lieu de production et le lieu de vente. Cette distance peut varier de quelques kilomètres à plus d'une centaine de kilomètres. Ainsi, on peut imaginer des circuits courts non locaux ou des circuits locaux/de proximité non courts.

L'un des enjeux de l'action n°20 « Développer les actions autour du Plan Alimentaire Territorial (PAT) » est de favoriser les circuits courts et locaux/de proximité sur le territoire, relocaliser la production alimentaire, lutter contre le gaspillage alimentaire et donner accès à une alimentation de qualité à toutes et tous.

## Charte « Sud zéro déchet plastique »

### Engagement de l'interco aux côtés du SIRTOM de la Région d'Apt



Chaque année des millions de tonnes de matières plastiques finissent en mer Méditerranée, ce qui en fait l'une des mers les plus polluées au monde. L'accumulation des déchets plastiques dans les milieux naturels a des impacts sur la santé des populations, sur la préservation de la qualité des milieux et de la biodiversité. A minima, 150 000 tonnes de déchets plastiques, pneumatiques et matières composites sont générées chaque année en région PACA (source Plan régional de prévention et de gestion des déchets). En signant la Charte « zéro déchet plastique », la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon et le SIRTOM de la Région d'Apt, s'engagent aux côtés de la Région Sud à réduire les déchets plastiques, à préserver les milieux et contribuer au bien-être et à la santé des habitants du territoire.

L'accompagnement dans cette démarche ainsi que l'animation de la charte a été confiée à l'Agence Régionale Pour l'Environnement – Agence Régionale de la Biodiversité (ARPE-ARB) PACA.

### 3 axes d'engagements :

- Sensibiliser à la réduction des déchets plastiques
- Mettre en œuvre une utilisation raisonnée des matières plastiques
- Gérer et valoriser les déchets plastiques.

La CCPAL et le SIRTOM devront transmettre un plan d'action suite à la signature de la charte. Les résultats de la mise en œuvre du plan d'action seront évalués 2 ans après.

## Programme Local de l'Habitat

L'automne 2020 a été marqué par deux séries de rendez-vous. La mobilisation des élus lors d'ateliers afin de recueillir les informations à l'échelle communale et faire le point sur les sites de projets immobiliers ainsi que sur les principaux gisements fonciers des communes. L'organisation de trois ateliers thématiques avec les partenaires et experts du logement :

- ▷ Atelier 1 : Quels enjeux dans le parc de logements existant ?
- ▷ Atelier 2 : Quelle production de logements abordables et de qualité (locatifs ou accession, libres ou en accession) ? Quel développement des résidences secondaires ?
- ▷ Atelier 3 : L'accès et le maintien dans le logement des publics ayant des besoins spécifiques



Ces ateliers de concertation menés avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) avaient pour objectifs d'enrichir le diagnostic du territoire avec des apports qualitatifs et dires d'experts, en s'inspirant des bonnes pratiques et en identifiant des leviers opérationnels d'intervention et des pistes d'actions.

Une fois l'élaboration du diagnostic achevée, la prochaine étape sera la construction de la stratégie d'intervention, c'est-à-dire les objectifs et les orientations du projet politique en faveur du logement et enfin la définition des modalités de mise en œuvre du programme d'actions du PLH. Une phase de validation politique sera nécessaire avec l'arrêt du projet en Conseil communautaire et par la consultation des communes qui devront rendre leur avis par délibération du Conseil municipal.

### Calendrier prévisionnel

Établir une vision partagée de l'habitat

#### Diagnostic

Sept. 2020 > Déc. 2020 : Construire une stratégie d'intervention

#### Objectifs, orientations

Mai 2021 > Juin 2021 : Définir les modalités de mise en œuvre

#### Programme d'actions

Sept. 2021 : Valider définitivement le PLH

#### Validation

#### Approbation

Fin 2021 > Début 2022 : Mettre en œuvre, suivre et évaluer

#### Mise en œuvre

2022 à 2028



## Espace itinérant France Services, Le Lien Un démarrage sur les chapeaux de route...

« Depuis le démarrage le 11 mai 2020 jusqu'au 10 décembre 2020, 634 demandes ont été traitées. La majorité des accompagnements se fait en présentiel dans la commune d'origine des usagers. L'accueil est très favorable. Les services proposés sont appréciés. Les usagers se sentent accompagnés, dans la prise en compte de leurs demandes. L'accueil physique est une composante essentielle du succès rencontré. En effet, la plupart des habitants éprouvent de la difficulté à effectuer leur démarche de manière isolée via internet ou par téléphone, et certains ont tendance à abandonner faute de réponse personnalisée. Le service est essentiel pour favoriser l'accès aux droits pour tous les publics, particulièrement les personnes de 60 ans et plus. L'itinérance est un avantage certain qui, combiné à l'accueil physique, remplit pleinement le service attendu et nécessaire au sens qu'on a souhaité lui donner. De plus, les mairies jouent le jeu et ont apporté un soutien technique important et indispensable pour le bon fonctionnement de l'Espace.»

« Par ailleurs il nous arrive aussi de faire face à des demandes diverses et variées qui sont hors champ des conventions établies avec les organismes pour lesquelles nous faisons interface, ou encore des formations reçues pour y répondre en tant qu'animatrice d'EFS, mais nous prenons le temps de chercher avec le demandeur la meilleure réponse... et, si nous ne l'avons pas, nous trouvons surtout le meilleur moyen de la lui apporter via la mise en relation avec les bons interlocuteurs... et oui, parfois cela suffit ! »

Cosette Simon, Animatrice référente du Lien.



## Catherine Toquebiol, vous accompagne !

Animatrice du Lien depuis juillet 2020, Catherine est une accueillante supplémentaire. Son arrivée complète le binôme nécessaire à l'équipe de la CCPAL formée avec la référente du Lien, et permet ainsi de travailler de manière alternée avec des agents de la MSA, partenaire de l'EFS du Pays d'Apt Luberon.

## Le Lien Mai à déc. 2020

230 permanences sur le territoire

634 demandes  
Dont principalement...  
185 permis de conduire, immatriculation,  
111 assurance retraite,  
76 sécurité sociale,  
54 impôts, 47 MSA,  
35 CAF...



## Projet «Luberon Labo Vélo» > Diagnostic du territoire validé

Le diagnostic de Luberon Labo Vélo, avec un zoom spécifique sur le territoire du bassin d'Apt, a été validé le 24 septembre 2020, terminant ainsi la première phase de l'étude du schéma directeur des aménagements cyclables et services vélo.

Retrouvez le diagnostic sur [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)

La poursuite de l'étude s'est traduite par les ateliers territoriaux de la phase 2, l'élaboration de la stratégie. Ces ateliers ont eu lieu en novembre sous la forme de visioconférence due au confinement. Ils ont permis de dégager des propositions sous forme de schémas d'intention, qui s'inscrivent dans l'objectif du programme **Luberon Labo Vélo : développer le vélo au quotidien.**

Au cours du premier trimestre 2021, la dernière ligne droite du projet sera tracée par la restitution de la stratégie, point d'orgue de la phase 2, et par la tenue d'ateliers avec les acteurs locaux, dédiés à la construction du plan d'actions et de fiches opérationnelles, clôturant ainsi la phase 3 de l'élaboration du Luberon Labo Vélo.

## Buoux, Gargas et Joucas... accueillent le garde-champêtre intercommunal



Buoux, Gargas et Joucas font désormais parties des communes où la police rurale intercommunale du Pays d'Apt Luberon, est habilitée à intervenir. Pour rappel 8 communes bénéficient d'ores et déjà de ce service : Caseneuve, Céreste, Lacoste, Lioux, Murs, Roussillon, Saint-Martin-de-Castillon, Viens.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Gardes-Champêtres sont issus du plus ancien corps de police existant (14<sup>e</sup> siècle) et sont de nos jours investis de pouvoirs de police accrues découlant de lois spéciales aujourd'hui codifiées et qui leur confèrent une plus large compétence judiciaire.

L'article 21-2 du code de procédure pénale est en effet précis sur les modalités de constatation des agents de police municipale qui doivent se conformer aux ordres de leurs chefs. À la différence des policiers municipaux, les gardes-champêtres, autonomes, recherchent et constatent les délits et les contraventions dans un grand nombre de domaines, en se conformant aux textes de lois de référence (code de procédure pénale, code de la sécurité intérieure, code forestier, code de l'environnement, ...). Cependant au même titre que les policiers municipaux, ils sont en relation avec la gendarmerie, notamment ses officiers de police judiciaire. Ils informent le maire de leurs actions, dont ils reçoivent leurs consignes de travail sur les axes de sécurité définis pour la commune et lui adressent une copie des procédures qu'ils dressent et transmettent au Procureur de la République. Le garde-champêtre parcourt le territoire pour lequel il est assermenté où il recherche les infractions de sa compétence, vérifie l'application de la loi et des règlements en matière de police municipale, crée des réseaux relationnels, s'informe des activités qui s'y déroulent et y maintient le lien social... C'est d'abord et avant tout une véritable police de proximité en milieu rural.

**Reconfiguration de la STEP Le Chêne > Un chantier actif !**

Les travaux débutés à l'automne 2019, qui ont été interrompus 6 semaines lors du confinement de mars 2020, ont repris dans le respect de procédures assurant la sécurité sanitaire des travailleurs vis-à-vis du risque Covid-19. Ils se poursuivent depuis à un rythme soutenu. L'ensemble des ouvrages de génie-civil sont terminés et une grande partie des équipements est en place. Le basculement des eaux usées sur cette nouvelle installation est prévu la 2<sup>e</sup> quinzaine d'avril. S'ensuivra une période de 5 mois permettant d'assurer la mise en exploitation et les réglages avant la réception finale de l'usine en septembre. L'équipement le plus coûteux jamais réalisé par la CCPAL sera alors mis à disposition du service Eau et Assainissement qui en assurera directement l'exploitation.



Chantier vu du ciel, le 11 novembre 2020.

© Nicolas Buitrago

**Réservoir Saint-Laurent à Viens**

Dans le cadre de ses actions de sécurisation, la CCPAL a décidé de porter la capacité du réservoir de St-Laurent à Viens à 1 000 m<sup>3</sup> en construisant une seconde cuve à côté de celle existante (400 m<sup>3</sup>). Cette opération doit permettre de compenser une indisponibilité de moyenne durée de la ressource en eau potable provenant du SMAEP Durance Plateau d'Albion, qui assure 90% des approvisionnements de la commune, et remédier aux manques d'eau qui ont pu impacter les usagers durant les années de sécheresse (période 2005-2014 notamment). L'étude est en cours et les travaux devraient démarrer au printemps pour une durée de 5 mois.

**Schéma Directeur : Eau Potable Assainissement 2035**

Le service Eau et Assainissement a débuté en novembre l'élaboration de ses schémas directeurs d'assainissement et d'alimentation en eau potable. Il s'agit des premiers documents réalisés à l'échelle des 25 communes de la CCPAL. Ces études permettront de cibler les points forts et faibles, les enjeux stratégiques et orientations techniques et financières à court, moyen et long terme (horizon 2035) du réseau et des installations en la matière. Plus concrètement, ces deux études visent à répondre à 3 enjeux : améliorer le fonctionnement hydraulique, pérenniser la gestion, communiquer sur l'avancée des études et les résultats. D'un montant d'un peu plus de 400 000 € cofinancé à part égale, par la CCPAL et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, les conclusions de ces études seront rendues en fin d'année.

**Agent administratif / Michel Sauve, 53 ans**  
**Électrotechnicien à la Régie de l'Eau et l'Assainissement**

**En quoi consiste votre métier ? Quelles sont vos missions au quotidien, ou activités principales ?**  
Entretien, dépanner, maintenir le réseau et les ouvrages (180 ouvrages) d'eau potable et d'assainissement du territoire. Principalement sur la partie électrique (pompe, armoire électrique, contrôle commande), j'interviens également sur la partie hydraulique des installations (vannes, régulateur de pressions...) et sur un enjeu important qu'est la qualité avec la surveillance du traitement et des analyses de l'eau potable.

**Qu'est-ce qu'il vous plaît dans ce métier, quelles sont les qualités requises ?**  
Diversité, sens de l'engagement, analyse et résolution de problèmes électromécaniques et hydrauliques. Autonomie et rigueur nécessaire à l'enjeu que représente un bien de première nécessité comme l'eau potable. C'est la variété de missions qui me séduit dans le métier associé à la mission de service public.

**Quelle formation avez-vous suivie ou effectuée, quels diplômes, cursus préparent à ce métier ?**  
Titulaire d'un BTS Automatismes. De mes jeunes années d'entrée dans la vie active comme militaire à aujourd'hui, mon parcours professionnel a été riche et diversifié. Passant du nucléaire sur le projet ITER à Cadarache à l'agroalimentaire, mes compétences dans le métier de l'eau et l'assainissement se sont développées chez Suez dans les Bouches-du-Rhône et à la Saur où j'ai eu l'occasion de travailler sur la station d'épuration de Céreste.



« Originaire du 04, mon emploi à la CCPAL me permet de concilier un métier dans un domaine que j'affectionne et de vivre à Villemus d'où je suis originaire. »

**L'Office de Tourisme Intercommunal un soutien indispensable auprès des commerçants et artisans du territoire**

« Ce contexte inédit nous force à nous réinventer, à nous réorganiser et surtout à être solidaires les uns des autres. Lors de ce second confinement de fin d'année, l'Office de Tourisme Intercommunal a mis en place des actions de communication pour relayer les diverses informations utiles à tous. »  
Cindy Teyssier, chargée de communication et conseillère séjour.

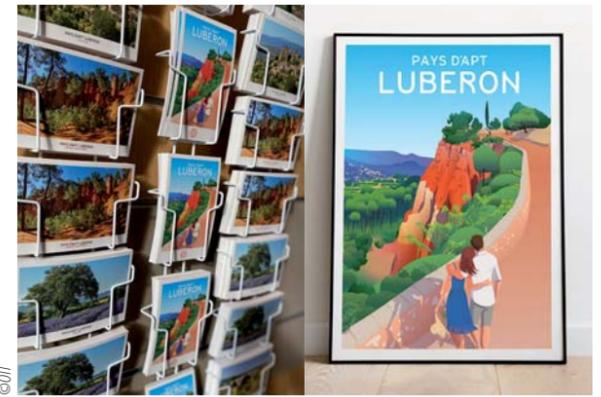
**L'OTI, une plateforme de relais pour continuer de faire exister pendant et après le confinement**

**Des articles de blog pour lister les commerces dits « non essentiels ».** Ces derniers se sont mobilisés pour assurer un service continu en proposant du « Click & Collect », une formule Drive et/ou livraison à domicile, tout comme certains restaurants ayant pu proposer la vente à emporter.  
**La liste des sites touristiques rouverts dès le 15 décembre** pour informer visiteurs et hébergeurs pour les vacances de Noël.  
**Le soutien aux commerçants, créateurs, artisans du Pays d'Apt Luberon** avec le Marché de Noël connecté, déployé sur tout le Vaucluse. Une plateforme numérique dédiée à la vente en ligne pour faciliter les achats de Noël et pour consommer local, offerte par Coq Trotteur, une agence du Luberon. Et sur les réseaux sociaux... l'OTI a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux avec davantage de publications. Un groupe spécial confinement s'est mis en place pour assurer le relais d'informations.



**2021 Une boutique plus étoffée !**

L'Office de Tourisme Intercommunal a commencé à préparer la future saison : une boutique plus étoffée avec une collection de souvenirs pour la saison 2021 !  
Posters « vintage », magnets, mugs, sacs tote bag, cartes postales, etc.  
...à découvrir à Apt et Bonnieux.



**De nouvelles éditions à venir ...**

Le guide des hébergements sera disponible fin janvier, le magazine Voyage numéro 3 ainsi que le guide pratique Evasion sont en cours de réalisation.  
Vous souhaitez devenir partenaire de l'OTI ? Plusieurs formules s'offrent à vous, N'hésitez pas à nous contacter.  
☎ d'infos : [www.luberon-apt.fr/oti@paysapt-luberon.fr](http://www.luberon-apt.fr/oti@paysapt-luberon.fr)



## Renouvellement ZRR > Le gouvernement proroge l'ensemble des dispositifs zonés de deux ans

Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Joël Giraud, Secrétaire d'État auprès de la ministre, chargé de la Ruralité, ont indiqué à l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM), partager son constat que les dispositifs zonés pourraient être renforcés pour soutenir davantage les territoires les plus vulnérables. L'arrivée à échéance au 30 décembre dernier des principaux dispositifs zonés (zones de revitalisation rurale, zones franches urbaines, bassins urbains à redynamiser, bassins d'emploi à revitaliser, zones de développement prioritaires) constitue une opportunité de s'interroger collectivement sur les suites à donner à cette politique publique. L'intérêt de ces zonages fait consensus, notamment car, au-delà de la fiscalité, de très nombreuses politiques publiques y sont adossées. Afin de réserver le temps nécessaire à la concertation et de mettre sur pied une réforme consensuelle, le gouvernement a décidé d'intégrer dans la loi de finances la prorogation de l'ensemble des dispositifs zonés d'exonération (dont les ZRR) pour deux ans. L'ANEM se félicite de cette décision car elle concerne, en grande partie, les territoires de montagne. En effet 1011 communes classées montagne devaient sortir du classement ZRR au 30 juin 2020. Jean Pierre VIGIER, vice-président de l'ANEM et Député de la Haute Loire va faire une proposition de renouvellement pour 6 années.



36<sup>e</sup> congrès des élus de la montagne ANEM octobre 2020. De gauche à droite Gérard Baumel, membre du Comité directeur et Jean-Pierre Viguier, Vice-président

## Classement en ZRR...Késako ?

Créé à la fin des années 90, ce dispositif via les exonérations fiscales et sociales, dont bénéficieront les entreprises du territoire, permettra de soutenir l'économie industrielle et traditionnelle, d'accompagner au mieux les entreprises du secteur en favorisant leur développement et l'implantation de nouvelles activités, génératrices d'emplois et de richesse pour le territoire. Un classement valable 6 ans, dont la finalité/l'objectif est par ailleurs de compenser les difficultés que rencontrent certains espaces ruraux de notre territoire en matière d'attractivité démographique et économique.

## Association Nationale des Élus de la Montagne

L'Association travaille avec toutes les associations d'élus ainsi qu'avec tous les organismes associatifs et socioprofessionnels de la montagne et contribue à assurer la synergie des efforts, jouant ainsi un rôle pivot pour fédérer les montagnards et défendre l'avenir des territoires et des populations de montagne. Les instances de l'ANEM ont été intégralement renouvelées par l'assemblée générale des adhérents pour deux années, comme le veulent ses statuts, depuis 1984 : **Jeanine DUBIE**, députée des Hautes-Pyrénées, élue **présidente**, succède ainsi à Annie GENEVARD, députée du Doubs, **Pascale BOYER**, députée des Hautes-Alpes, élue **secrétaire générale** succède à Frédérique LARDET, députée de la Haute-Savoie, et **Jean-Pierre VIGIER**, député de la Haute Loire, a été élu **vice-président**. **Gérard BAUMEL**, a été ré-élu membre du comité Directeur (pour 04 et 84), également maire de Céreste et vice-président de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

En savoir + : [www.anem.fr](http://www.anem.fr)



## Signature du Contrat Local de santé 2021-2025

État, Agence Régionale de la Santé PACA, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Ville d'Apt, APAS Centre social Maison Bonhomme.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de territorialisation de la politique de santé déclinant les priorités du projet régional de santé au niveau local tout en tenant compte des besoins identifiés sur leur périmètre d'intervention (loi n°2009-897 du 21 juillet 2009). Il porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Un premier CLS a été signé en 2014 entre l'État, l'ARS et la CCPAL. La signature du nouveau CLS 2021-2025 inclut deux nouveaux partenaires, la Ville d'Apt et l'APAS Centre social Maison Bonhomme. 4 grandes orientations ont été retenues dans l'élaboration de ce contrat : Mener des actions de prévention à destination de l'ensemble de la population – Porter une attention aux plus fragiles – Favoriser l'accès aux soins – Développer un environnement favorable à la santé. Rassemblant ainsi une quinzaine d'objectifs amenés à être atteints en partenariat avec des acteurs des secteurs médico-social, sociétal, environnemental, agricole et économique, signé pour une durée de 5 ans, le CLS fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours.

## Appel aux dons > Pour le Pays d'Apt, un Hôpital d'Avenir Fonds de dotation

Depuis 2016, le Fonds de dotation conduit des campagnes de levée de fonds pour la modernisation du Centre Hospitalier du Pays d'Apt. En 2020, la crise sanitaire a lourdement compromis les différentes opérations de levée de fonds, du fait de leur annulation et/ou report. Afin que les actions engagées ne restent pas inachevées, notamment l'installation des aménagements permettant un confort additionnel pour les patients hospitalisés dans l'établissement, 2021, en ce début de nouvelle année est un moment charnière pour un appel aux dons.

En savoir + : [www.ap-hospitaldavenir.fr/nous-soutenir/faire-un-don](http://www.ap-hospitaldavenir.fr/nous-soutenir/faire-un-don) – Service donateurs : 06 04 03 23 93 – [donateurs@apt-hospitaldavenir.fr](mailto:donateurs@apt-hospitaldavenir.fr)

## Le Fonds de dotation

Structure à but non lucratif, elle a pour objet d'accompagner, dans une démarche de mécénat, les projets de modernisation du Centre Hospitalier du Pays d'Apt et de recevoir des dons, legs et donations de toute nature. Chacun, particulier ou entreprise, peut ainsi s'associer durablement au devenir du Centre Hospitalier du Pays d'Apt dans sa mission de service public de proximité. Structure de droit privé, elle a pour objet de soutenir les projets du Centre Hospitalier du Pays d'Apt en vue de contribuer : à la réalisation des équipements mobiliers ou immobiliers, à la réalisation d'actions culturelles au bénéfice des patients hospitalisés et à la sauvegarde ou développement du patrimoine culturel et au soutien de la recherche clinique.



## Erratum > Trait d'union n°16

> Élus du Conseil communautaire du Pays d'Apt Luberon : Céline Celce, conseillère communautaire



Hélène Beaussac a été citée à la place de Céline Celce en tant que membre du Conseil Communautaire issue du Conseil municipal de la Ville d'Apt. Céline Celce a été élue en tant que conseillère communautaire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon lors des élections du 16 juillet 2020.

**À Saignon ... un irréductible Club Photo !**  
**Les leçons prometteuses d'une exposition en plein air...**

“L'arrivée de la deuxième vague de Covid-19 a compromis notre 17<sup>e</sup> exposition d'automne dans sa forme habituelle : elle ne pourrait pas se tenir dans la salle des fêtes, il n'y aurait ni buffet, ni verre de l'amitié. ...

Très vite il nous a semblé impossible de rester inactifs, d'attendre des jours meilleurs, d'abandonner notre public à la morosité ambiante.

Après avoir recueilli l'avis enthousiaste de la Mairie et toutes les autorisations nécessaires, nous avons décidé d'exposer sur les places et dans les rues du village, sur des toiles grand format (130 x 100 cm) et bien sûr en moindre quantité.

L'expérience a été rude pour de nombreux photographes, priés de fournir des fichiers aptes à un tel agrandissement. Il fallait aussi obtenir, sur un support inhabituel, des photos de grande qualité.

Pour la réalisation des tirages nous avons travaillé en collaboration étroite et permanente avec Jean-Pierre Favier à Villars.

Il a fallu choisir, en accord avec les élus, les emplacements possibles et sélectionner pour chaque image l'espace le mieux adapté à sa présentation.

Il a fallu imaginer, construire avec minutie des supports résistants, esthétiques et discrets dans le respect de chaque lieu d'affichage.

Il a fallu réaliser dans l'urgence une belle affiche, des flyers, et organiser le fléchage.

Chacun a œuvré à sa place, selon ses compétences, son expérience, ses aptitudes, car la confiance accordée nous interdisait de faire de l'à-peu-près.

Au bout du compte, 24 toiles grand format ont pu être exposées entre la salle des fêtes et la place du Vieux Moulin.

Et elles y sont encore, car la Mairie, compte tenu du succès de l'expo, nous a demandé de les laisser en place jusqu'aux fêtes de fin d'année.

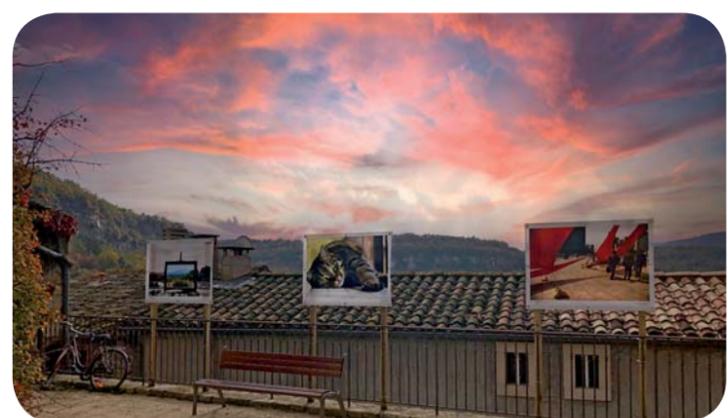
Des visiteurs de l'expo ont découvert le village. Des visiteurs du village ont découvert l'expo, le club et ses photographes.

Les commerçants du village se sont réjouis de l'aubaine en cette période creuse d'automne, de déprime ou de morosité.

L'art est aussi là pour apporter un peu de lumière, un peu d'espoir et beaucoup d'envie de vivre et de partager.

Nous sommes nombreux à souhaiter le renouvellement et l'extension, y compris en d'autres lieux et en d'autres saisons, de cette riche expérience artistique et humaine.”

Robert Caracchioli. Club Photo de Saignon / clubphoto-saignon.fr



**Gargas**  
**Du rêve pour les enfants...**

Pour la première fois, on a vu début décembre et en deux endroits du village des sapins de Noël habillés de lumières, de peluches et d'objets faits main par les enfants des associations Les Loulous des Sources et de la Farandole des Ogres. Avec un scintillant Monsieur Biscuit, place Cœur Village, et la Boîte aux lettres du Père Noël devant la mairie, ce fut une féerie orchestrée dès la nuit tombée, avec l'aide de Blachère Illumination. Et, figurez-vous, le Père Noël a répondu à chaque enfant avec une jolie lettre personnalisée!



© Michèle Fauque

**De la gourmandise pour les anciens !**

Ce 22 décembre, attentive à rappeler son attachement pour ceux qui depuis longtemps contribuent à la vie du village, Madame Le Maire Laurence Le Roy, en compagnie de son adjointe Marie José Laurent et de l'équipe de l'action sociale, remettait à 424 Gargassien.ne.s ayant 71 ans révolus, sans oublier les résidents du VLC ou d'EHPAD, un colis garni exclusivement de produits locaux de qualité. De nombreuses personnes, très sensibles à l'attention et au contenu de ce colis, ont tenu à remercier la municipalité. L'esprit de Noël reste toujours présent.

**La commune a mis en place une unité de dépistage COVID > Tests antigéniques**



© Maxime Bey

Depuis le 30 novembre, à la salle des associations, cette unité, en coordination avec l'ARS, l'Assurance Maladie et en partenariat avec la pharmacie de Gargas et plusieurs infirmières, est ouverte à tous les lundis de 9h à 15h et jeudis de 13h à 17h (sauf pour les cas contact, clusters et personnes ayant une opération chirurgicale en prévision) et fonctionnera jusqu'à fin janvier. Prise de rdv obligatoire au 06 35 96 05 76 de 9h à 14h. Gargas est l'une des communes qui ont proposé ce service, pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale, aux habitants du territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

**À Villars > Éclairage public : la commune étend les plages d'extinction nocturne**



Un ciel sans pollution lumineuse permet d'apercevoir plus de 7 000 étoiles en même temps, grâce à la sensibilité exceptionnelle de l'œil humain adaptée à l'obscurité, qui a alors la capacité de voir la lueur d'une bougie jusqu'à 17 km de distance par temps clair (source : ANPCEN)

Les plages horaires d'extinction nocturne de l'éclairage public ont été étendues depuis le mois de novembre dernier, en raison des restrictions actuelles de déplacements (confinement, couvre-feu).

Depuis 2017, les lumières s'éteignaient entre minuit et 5 heures du matin. Elles s'éteindront désormais de 22h30 à 5h30 sur l'ensemble de la commune. Cela entraînera une baisse supplémentaire d'environ 30% des consommations d'électricité liées à l'éclairage public, ainsi qu'une baisse des factures d'électricité de la commune.

Cette mesure contribuera aussi à améliorer la santé des habitants. Nos corps sont en effet dotés de récepteurs commandant, en fonction de la lumière et de l'obscurité, la production d'hormones et de protéines indispensables à la croissance ou à la régulation du sommeil. Enfin, l'extinction nocturne permet de protéger la faune locale, car la lumière nocturne perturbe les rythmes de vie et les cycles de reproduction des insectes et oiseaux de nuits ainsi que la faune sauvage. Cette action contribue donc à réduire les dépenses communales, à préserver notre santé et à favoriser la biodiversité.

**Concours photos**  
 Quelques nuances d'orange... un ton épicé... et le tour est joué!



« Juste après l'orage, le ciel s'est enflammé de couleurs chaudes, jouant seconde après seconde avec le bleu foncé des capteurs. Étrange correspondance avec le poème de Paul Éluard : « La terre est bleue comme une orange. » – Robert CARACCHIOLI

« Les étreintes de deux flammes s'échappant de la buche rougeoyante. » – Alain BESOMBES



« C'est une maison rouge ! » – Jean-Marc FADAY



« Belle, fragile, barbare. » – Annie BRIANCON

**Concours photos**  
 Quelques nuances d'orange... un ton épicé... et le tour est joué!



« Matin léger... » – Jean-Paul VALLON



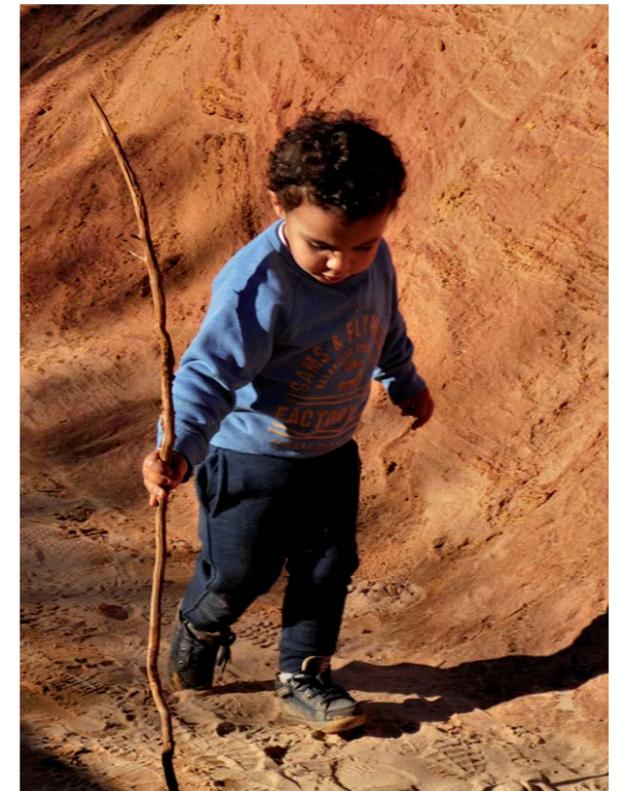
« Une tranche de soleil. » – Irène SOROLLA



« Dégradé de couleurs. » – Colette LEPAULE



« Bonjour l'automne ! » – Danielle VEZILIER



« Chercheur d'épices. » – Christine QUENEAU

Photographes amateurs ou professionnels, pour participer et consulter le Règlement du Concours : RV sur [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr)  
 Prochain thème du concours : « Châteaux et vie de château en Pays d'Apt Luberon »  
 Date limite d'envoi : le 16/05/2021 à l'adresse mail suivante : [traitdunion@paysapt-luberon.fr](mailto:traitdunion@paysapt-luberon.fr)

*Quelques nuances d'orange  
un ton épicé et le tour est joué !*



*Un beau coucher de soleil après un orage sur la route de Bonnieux. Guy AGNEL*



**LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON**

Apt, Auribeau, Bonnieux, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste, Gargas, Gignac, Goult, Joucas, Lacoste, Lagarde d'Apt, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars.

***Un territoire, des communes... votre Interco !***

***Pour un développement solidaire, durable et authentique de notre territoire.***